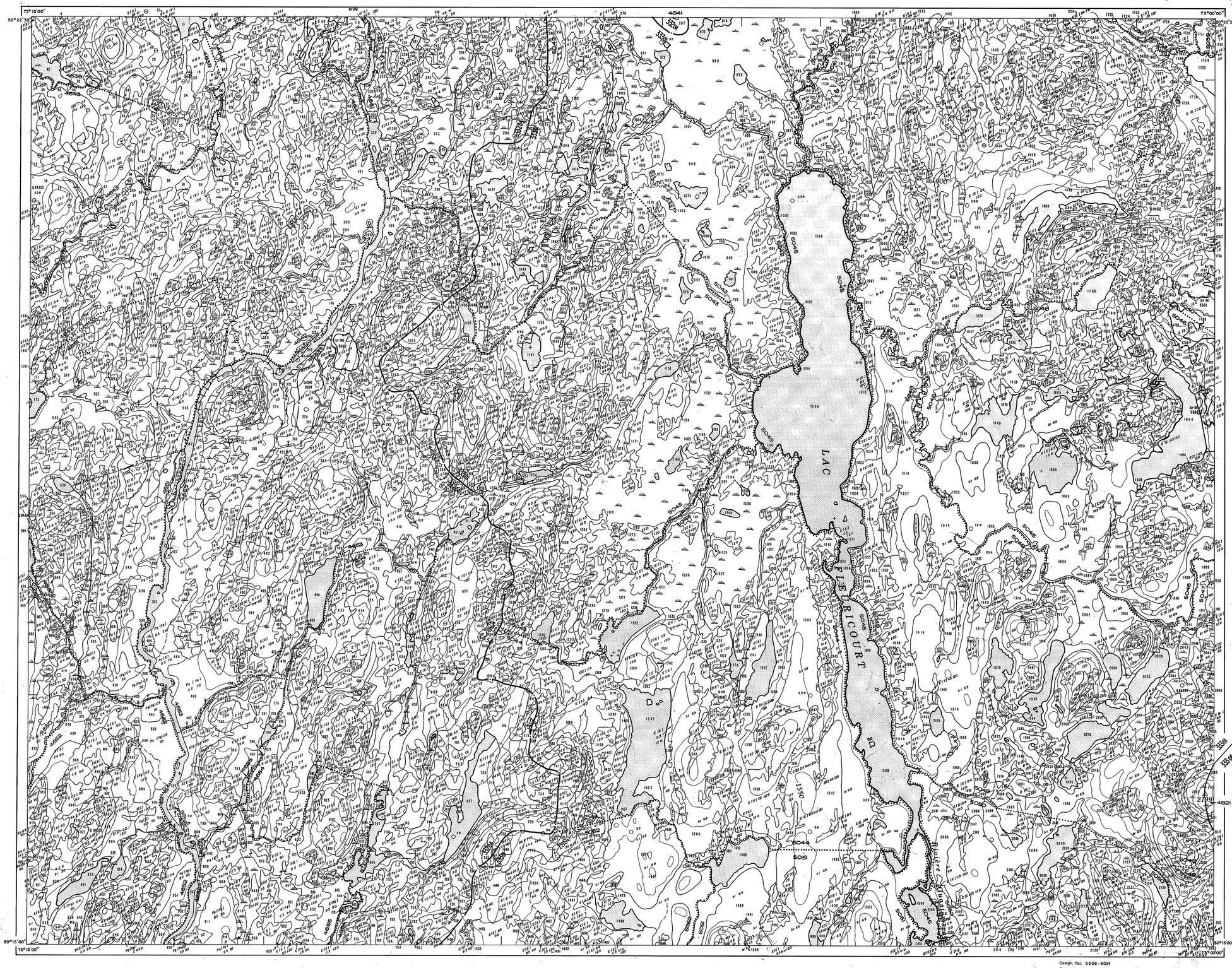

Compt. for. 5506-8004
À jour: avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe progressive de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Bâtonnage partiel (dégagé ou épaisi)
Plantation à racines nues
Plantation en godets
Plantation de boutures
Ensemencement
Récolte commerciale
Récolte dans les massifs boisés (abécédaire libre)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin blanc
— — à mélèze (cédre)
— — à pruche
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à mélèze
— — à pruche, et/ou pin rouge
— — à mélèze
— — à pin gris
— — à épinette noire et épinette (plantation d'épinette blanche)
— — à épinette noire (plantation d'épinette rouge)
— — à pin blanc (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — à enfeuillage ch. occupent plus de 75% de la portie résineuse
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec thuya (cédre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuyas)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cédre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à épinette noire et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze kurisin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — (plantation)
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec tremble
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleau à bouleau jaune avec tremble
— — — — avec pin gris
— — — — avec résineux
Peuplement avec tremble
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Érablière à érable rouge
Érablière mélangée
— — à pin blanc
— — à pin rouge
Mélange à bouleau blanc et bouleau jaune

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à pin gris
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
Peuplement à tremble
Érablière à érable rouge
— — à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau blanc
— — de bouleau jaune
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

0-50% — 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TRANCHES DE:
0 (sols)	
10	0-20 ans
30	20-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (sols)	50-70 (sols)
70-30	50-30
60-30	50-30
50-30	50-30
50-30	50-30
50-30	70-30

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je (jeune inégalienne): Peuplé à dominance de feuillu tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm; autres peuplements majorité des tiges sous 0 et 90 cm.
Vieilleuse inégalienne: Peuplé à dominance de feuillu tolérants, majorité des tiges supérieures de 90 cm; autres peuplements majorité des tiges sur plus de 90 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0-5 %	
Moyenne	5-6 40 %	T
Forte	40-50 %	F
Abrupte	51% et plus	E
Superficie entourée de pentes > 51%		S

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0 à 4 m)	2 (4 à 7 m)	3 (7 à 10 m)	4 (10 à 13 m)	5 (13 à 16 m)	6 (16 m et plus)
A 60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6
E 25%						

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1 E1 C3 sd 50 m C6 — S = défoliation, E = classes de pente, C = classes d'âge, sd = sol, 50 m = hauteur, C6 = classes de densité, 01 = classes de pente, 01 = classes d'âge, 01 = classes de hauteur, 04 = classes de densité, 2 = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. JULIEN RIVEST & ASS.
SIGNATURE: Julien Rivest
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Photographie aérienne: 1994
Carte forestière: Année de publication: 1995
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/8/94
Déclinaison magnétique: 20° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-12 S.E.	32-11 S.O. S.E.	32-10 S.O.	
32-5 N.E. S.E.	32-6 N.O. S.O.	32-7 N.E. S.E.	32-8 N.O. S.O.
32-4 N.E.	32-3 N.O.	32-2 N.E.	

32 I/6 S.E.
2

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 25-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 5
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement: 000 01 04
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique
Bassin primaire: 333 01*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 90900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 5049*
Région écologique: 12 d*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.